

**LE
CULTE
QUE
DIEU AGRÉE**



J'ai eu l'occasion de parler dernièrement avec une brave femme qui soutenait que toutes les religions soi-disant chrétiennes sont bonnes et que nous devons reconnaître le droit de chaque individu d'offrir à Dieu le culte qui lui semble bon. Or, cette femme se fait l'écho, je pense, d'une attitude qui prévaut parmi les hommes de nos jours, qui suppose que toute adoration, tout culte, toute religion sont acceptables aux yeux de Dieu pourvu qu'ils soient offerts avec un cœur sincère.

Disons d'emblée que nous respectons le droit de toute personne de suivre la religion de son choix et de rendre le culte qui lui semble le meilleur. Nous reconnaissons cette liberté religieuse en tant que droit accordé et défendu par le gouvernement démocratique sous lequel nous avons le grand privilège de vivre, et nous ne voudrions pas le voir changer.

LA LIBERTÉ DU CULTE

D'un autre côté, soyons profondément conscients du fait que cette liberté doit être éclairée par la Parole de Dieu et qu'en fin de compte c'est Dieu lui-même qui nous jugera. De ce fait, une liberté accordée par les hommes – et que nous devons conserver précieusement – ne doit pas être interprétée comme une licence accordée par Dieu de vivre à notre manière ou de lui offrir n'importe quel genre de culte.

Il est vrai que Dieu, le seul vrai Dieu vivant, Créateur et Gouverneur de cet univers, doit être le seul à qui nous rendions notre culte. Jésus, en repoussant la tentation du diable, lui cita les paroles de Moïse : « *Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et c'est à lui seul que tu rendras ton culte* » (Deutéronome 6.13; Matthieu 4.10). En plus, lorsque l'apôtre Jean, sur l'île de Patmos, a reçu la merveilleuse révélation qui fait le

sujet de l'Apocalypse, il tomba aux pieds de l'ange qui lui avait montré ces choses pour l'adorer. Mais l'ange le releva en disant : « *Garde-toi de le faire! ... Adore Dieu* » (Apocalypse 19.10).

Mais Dieu, n'a-t-il, en définitive, aucune voix quant à la manière dont les hommes s'approchent de lui? Pouvons-nous dire que toute adoration que l'on offre à Dieu lui est nécessairement acceptable, qu'il agrée n'importe quel culte, n'importe quels actes de dévotion, n'importe quelle religion, du moment que l'on soit sincère? Sans équivoque, la réponse donnée par les Saintes Écritures à ces questions est un NON retentissant!

UN CULTE SELON SA VOLONTÉ

Examinez avec moi quelques textes et quelques exemples dans la Parole de Dieu pour vous assurer qu'il en est ainsi. Nous pouvons savoir, en premier lieu, que tout culte qui est offert à Dieu contrairement à sa volonté sera rejeté par lui, que tout culte qui ne se conforme pas à son commandement est vain. Deux exemples tirés de l'Ancien Testament suffiront pour nous montrer le danger de toute déviation du culte ordonné par Dieu.

Nous lisons d'abord, dans le quatrième chapitre de la Genèse, l'histoire de Caïn et d'Abel, fils d'Adam et d'Ève. Caïn, cultivateur, offrit à Dieu des fruits de la terre, tandis que son frère Abel, exerçant le métier de berger, présenta à Dieu une offrande des premiers-nés de son troupeau. L'épistolier « aux Hébreux » affirme qu'Abel offrit son sacrifice « *par la foi* » (Hébreux 11.4), et nous savons que la foi vient de ce qu'on entend de la Parole de Dieu (Romains 10.17). De ce fait, il s'avère que Dieu avait fait savoir à ces deux frères ce qu'il vou-

lait comme sacrifice. Or, *« l'Éternel porta un regard favorable sur Abel et sur son offrande; mais il ne porta pas un regard favorable sur Caïn et son offrande »* (Genèse 4.4,5). N'est-ce pas là une preuve que Dieu n'agrée pas n'importe quel culte qu'on lui rend, surtout lorsque ce culte est en contradiction expresse avec son commandement ?

Un autre exemple notoire dans l'Ancien Testament est celui de Nadab et Abihu, en Lévitique, chapitre 10. Ces deux fils d'Aaron, le souverain sacrificateur, *« prirent chacun un brasier, y mirent du feu, et posèrent du parfum dessus; ils apportèrent devant l'Éternel du feu étranger, ce qu'il ne leur avait point ordonné. Alors le feu sortit de devant l'Éternel et les consuma : ils moururent devant l'Éternel »* (Lévitique 10.1,2). Or, Nadab et Abihu auraient pu raisonner dans leurs cœurs qu'un feu brûle aussi bien qu'un autre feu, et qu'il importait peu d'où venait le feu aussi longtemps que ce soit du feu. Mais le jugement radical et immédiat que Dieu fit tomber sur ces deux hommes montre clairement que son commandement doit être respecté et que toute modification, aussi minime puisse-t-elle paraître aux yeux des hommes, est à proscrire.

UN CULTE VAIN ET INUTILE

Jésus-Christ lui-même ne nous dit-il pas dans le Nouveau Testament que la substitution des traditions et des préceptes humains à la place des commandements de Dieu rend vain et inutile notre culte ? Critiqué par les Pharisiens parce qu'il ne s'était pas lavé les mains avant de prendre son repas, conformément aux traditions des anciens, Jésus leur répondit :

« Hypocrites, Ésaïe a bien prophétisé sur vous, ainsi qu'il est écrit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais

son cœur est éloigné de moi. C'est en vain qu'ils m'honorent, en donnant des préceptes qui sont des commandements d'hommes.

Vous abandonnez le commandement de Dieu, et vous observez la tradition des hommes. Il leur dit encore : Vous anéantissez fort bien le commandement de Dieu, pour garder votre tradition.» (Marc 7.6-9; Matthieu 15.6-9)

N'est-il pas vrai à l'heure actuelle, chers amis, que dans le monde dit chrétien les traditions des hommes, ou des Églises, ont remplacé, dans bien des cas, les commandements de Dieu? Au lieu de suivre fidèlement les prescriptions du Nouveau Testament, les hommes ont substitué d'autres pratiques qui ne sont pas autorisées par Dieu. Il s'agit là d'une sorte de « culte volontaire », c'est-à-dire un culte basé sur la volonté des hommes et non sur la volonté de Dieu. L'apôtre Paul en parle ainsi en écrivant aux Colossiens :

« Si vous êtes morts avec Christ aux rudiments du monde, pourquoi, comme si vous viviez dans le monde, vous impose-t-on ces préceptes : Ne prends pas! ne goûte pas! ne touche pas! préceptes qui tous deviennent pernicieux par l'abus, et qui ne sont fondés que sur les ordonnances et les doctrines des hommes! Ils ont, à la vérité, une apparence de sagesse, en ce qu'ils indiquent un culte volontaire, de l'humilité, et le mépris du corps, mais ils sont sans aucun mérite et contribuent à la satisfaction de la chair.» (Colossiens 2.20-23)

TRADITIONS DES HOMMES

Vu le danger de suivre les traditions des hommes, aussi vénérables soient-elles par l'usage, nous ferions

bien de suivre l'exhortation du même apôtre dans cette épître :

« Prenez garde que personne ne fasse de vous sa proie par la philosophie et par une vaine tromperie, s'appuyant sur la tradition des hommes, sur les rudiments du monde, et non sur Christ. » (Colossiens 2.8)

Ajoutons à cela que, si le culte n'est pas conforme à la volonté de Dieu telle que révélée dans sa parole, il n'est pas acceptable devant lui. Il en va de même pour tout culte qui n'est pas accompagné d'une obéissance fidèle à tous ses commandements. Salomon écrit dans ses Proverbes : *« Si quelqu'un détourne l'oreille pour ne pas écouter la loi, sa prière même est une abomination »* (Proverbes 28.9). Jésus aussi, en terminant son admirable « Sermon sur la montagne », déclare :

« Ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur ! n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. » Puis il ajoute : *« Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé par ton nom ? n'avons-nous pas chassé des démons par ton nom ? n'avons-nous pas fait de miracles par ton nom ? Alors je leur dirai ouvertement : je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité. »* (Matthieu 7.21-23)

La grande difficulté chez ces gens ne résidait pas dans le fait de ne pas être religieux, ou même de ne pas rendre un culte. Au contraire, ils avaient fait tout cela, mais ils n'avaient pas, malheureusement, obéi fidèlement à la volonté de Dieu. Par conséquent, toutes leurs actions de piété ne comptaient pour rien devant le Seigneur. Il en sera ainsi de tous ceux qui font leur culte et qui ensuite vivent à leur manière.

À cet égard, les paroles du prophète Samuel, adressées au roi Saül, sont très appropriées. Ce dernier avait désobéi à la voix de Dieu en épargnant les meilleurs des troupeaux des Amalécites que Dieu avait voués à la destruction, et cela sous prétexte de les offrir en sacrifices à Dieu. Voici alors ce que lui dit Samuel :

« L'Éternel trouve-t-il du plaisir dans les holocaustes et les sacrifices, comme dans l'obéissance à la voix de l'Éternel? Voici, l'obéissance vaut mieux que les sacrifices, et l'observation de sa parole vaut mieux que la graisse des béliers. Car la désobéissance est aussi coupable que la divination, et la résistance ne l'est pas moins que l'idolâtrie et les théraphim. Puisque tu as rejeté la parole de l'Éternel, il te rejette aussi comme roi. » (1 Samuel 15.22,23)

Il suffit de remarquer que les sacrifices d'animaux étaient commandés par Dieu sous la loi mosaïque, mais les sacrifices que voulait offrir le roi Saül ne pouvaient aucunement compenser sa désobéissance au commandement de Dieu, et tout culte qu'il aurait voulu rendre dans ces conditions devait fatalement être réprouvé.

UN CULTE AUTORISÉ

Que ceux alors qui fréquentent les lieux de culte et qui font monter leur adoration vers Dieu examinent leur culte, et qu'ils s'examinent eux-mêmes, à la lumière de sa sainte volonté dans les Écritures. Qu'ils se posent ces deux questions très importantes :

1. Le culte que je rends est-il celui qui est enseigné et autorisé par Dieu pour ses enfants pendant cette ère de grâce, l'ère chrétienne ?
2. Moi-même, suis-je entièrement en règle avec Dieu, soumis à sa volonté, par l'obéissance fidèle à ses commandements ?

Ce sont justement les deux points qui ont été mis sur le tapis par notre Seigneur lorsqu'il parlait avec la femme samaritaine au puits de Jacob concernant l'adoration que Dieu accepte :

« Dieu, lui dit-il, est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité. » (Jean 4.24)

Loin de placer l'accent sur des endroits sacrés et des moments spéciaux, Jésus accentue plutôt la qualité et le contenu de notre culte. Quant au contenu, il affirme que notre culte doit être selon la « vérité ». Or, la vérité, c'est la Parole de Dieu (Jean 17.17). Quant à la qualité de notre culte, il doit être « en esprit ». Il doit donc jaillir des profondeurs de notre cœur. Il doit être sincère, respectueux, plein d'amour et de reconnaissance. Il doit, enfin, être l'expression d'une vie qui est entièrement consacrée à Dieu (Romains 12.1).

« C'est pourquoi, recevant un royaume inébranlable, montrons notre reconnaissance en rendant à Dieu un culte qui lui soit agréable, avec piété et avec crainte, car notre Dieu est un feu dévorant. »
(Hébreux 12.28,29)

Samuel TIMMERMAN

Éditions C. E. B.

4806 Trousdale Dr. — Nashville, TN 37220 — États-Unis

www.editionsceb.com

Imprimé aux États-Unis - ©Tous droits réservés

Q-051